



Commune de Broc

MISE À L'ENQUÊTE DE CONSTRUCTION – PROCÉDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLATEC, la Commune de Broc met à l'enquête les plans présentés par :

MHT SA, à Vevey, au nom de Dionn Mehmeti, Broc, pour une démolition du bâtiment existant et construction de deux immeubles pour un total de 32 appartements avec un parking souterrain de 26 places et 10 places extérieures. PAC avec 8 sondes de 175 m. Demande de dérogation aux boisements hors forêt soit/sis sur l'article n° 445 RF Broc, Route du Pessot 6a, 6b, 6c, 6d et 6f.

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, dans un délai de 14 jours au plus tard, **à partir du 12 juin 2026.**



Broc, le 12 juin 2026

Le Secrétariat communal